



6 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# UN FONDS DE RELANCE BASÉ SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Les VERTS fribourgeois saluent les propositions de plan de relance et soulignent la nécessité d'orienter ces fonds publics à la construction d'une société plus résiliente, plus harmonieuse et plus durable. L'État a mis sur pied pas moins de cinq programmes de transition. Le fonds de relance doit permettre de les financer.**

La crise financière de 2008 a mis en évidence la fragilité de notre système financier, sans que nous en tirions les conséquences. La pandémie d'aujourd'hui souligne à nouveau la fragilité de nos sociétés. La crise écologique et climatique se manifeste en Suisse et dans le reste du monde, ce qui nécessite de prendre des mesures immédiates. L'État a entrepris d'énormes efforts pour protéger la population de la crise Covid-19. Face aux risques de la crise environnementale et climatique, l'État se doit également d'anticiper et saisir l'opportunité de la relance pour mettre en place des investissements publics importants.

Pour ces raisons, les VERTS fribourgeois

- soutiennent la constitution d'un fonds de relance et l'attribution une dotation de départ grâce à la fortune cantonale, comme l'ont proposé tant les Jeunes de la Grève du Climat et des Grands-parents pour le climat que la Chambre de commerce et d'industrie. Ce fonds doit être doté de 300 à 500 millions. Les VERTS proposent de transformer le fonds cantonal de l'énergie existant en fonds de relance économique durable en faveur de la transition écologique ;
- proposent de financer, avec les ressources de ce fonds, les actions des cinq programmes cantonaux de transition qui existent ou sont sur le point d'être adoptés :
  - le Programme Bâtiment, d'assainissement énergétique du parc immobilier ;
  - le Fonds cantonal de l'énergie ;
  - la Stratégie de développement durable ;
  - le Plan Climat ;
  - la Stratégie pour la biodiversité

Tous ces programmes existent déjà et doivent être assortis d'objectifs à court et moyen termes, revus à la hausse. Ils présentent un potentiel sans précédent de relance de l'économie

par l'investissement, les créations de postes, le développement de solutions innovantes et la formation aux nouvelles technologies, tout en favorisant la transition écologique. Les mesures qu'ils contiennent doivent être prioritaires et dotées de moyens financiers.

Parmi les projets prioritaires, on peut notamment citer, à titre d'exemple et sans être exhaustif :

- pour les infrastructures, le plan sectoriel vélo, auquel un financement pérenne fait défaut ;
- dans le domaine de la biodiversité, la restauration et l'entretien des biotopes naturels du canton (tourbières, plaines inondables, prairies sèches, etc.) ;
- sur le plan énergétique, une offensive photovoltaïque visant à accroître massivement la production d'énergie renouvelable dans le canton.

Les VERTS fribourgeois présenteront prochainement un plan de relance pour une économie verte et résiliente proposant une série de mesures détaillées.

**Renseignements :**

Mirjam Ballmer, co-présidente, députée, 079 416 65 94

Bruno Marmier, député, conseiller communal, 077 465 10 40